



**Chabbat**  
**Vaet'hanane**  
11 Av 5783  
29 juillet 2023

## La Parole du Rav Brand

Quatre cent quarante années s'écoulèrent depuis l'entrée des Bné Israël en Terre sainte jusqu'à ce que le roi Chlomo construisit le Temple[1].

Bien qu'il y ait une mitsva de le bâtir, et qu'on doit se dépêcher pour accomplir une mitsva, les juifs tardèrent à le faire. Pour le construire, il fallait une situation de paix, de tranquillité et de sécurité : « Mais vous passerez le Jourdain, et vous habiterez dans le pays que D.ieu vous donnera en possession ; quand Il vous aura délivrés de tous vos ennemis qui vous entourent, et que vous serez établis en sécurité, alors il y aura un lieu que D.ieu choisira pour y faire résider Son nom. C'est là que vous présenterez tout ce que Je vous ordonne, vos holocaustes, vos sacrifices[2]... »

Le Temple est aussi une maison de prières pour les non-juifs : « Je les amènerai sur Ma montagne sainte, et Je les réjouirai dans Ma maison de prières ; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur Mon autel, car Ma maison sera appelée une maison de prières pour tous les peuples[3]. »

Il n'est pas dans Son honneur que Sa maison soit menacée par les peuples d'alentour. Or, dès l'entrée des Bné Israël en Terre sainte, bien qu'il y eût des périodes sans guerre, elles ne furent qu'une absence d'hostilités, et non une paix véritable. Ce ne sont que les combats menés par David et son armée qui inspirèrent aux nations avoisinantes une véritable crainte du peuple juif, et provoquèrent leur obéissance et leur sujétion. Son fils reçut alors le feu vert pour construire le Temple : «Voici, il te naîtra un fils, qui sera un homme pacifique, et à qui Je donnerai le repos en le délivrant de tous ses ennemis d'alentour ; car Chlomo sera son nom, et Je ferai venir sur Israël le chalom – la paix – et la tranquillité pendant sa vie. Ce sera lui qui bâtira une maison à Mon nom. Il sera pour Moi un fils, et Je serai pour lui un père ; et J'affermirai pour toujours le trône de son royaume en Israël[4]. »

Quant à la construction du Deuxième Temple, elle eut lieu dans une époque d'instabilité. Dès le début, les samaritains et autres ennemis eurent maille à partir avec les juifs, espérant que le Temple ne vit pas le

jour[5]. Les juifs aussi craignaient de réaliser les travaux, mais D.ieu les pressa et les encouragea : « La seconde année du roi Darius... la parole de D.ieu fut adressée à Hagai le prophète, à Zéroubavel... gouverneur de Yéhouda... Ce peuple dit : Le temps n'est pas venu, le temps de rebâtir la Maison de D.ieu... Est-ce le temps pour vous d'habiter vos demeures lambrissées, quand cette Maison est détruite ?... Montez sur la montagne, apportez du bois, et bâtissez la Maison : J'en aurai de la joie, et Je serai glorifié, dit D.ieu[6]. »

Qu'en est-il pour le Troisième Temple, ne sera-t-il bâti que lorsque la paix s'installera comme ce fut le cas pour le Premier Temple, ou sera-t-il construit dans l'instabilité, comme le Deuxième ?

Voyons donc : quelques décennies après la destruction du Deuxième Temple, le nouvel empereur romain permit aux juifs de le rebâtir. Mais après qu'ils eurent préparé les matériaux, il le regretta, et les juifs se préparèrent à passer outre ce décret. Craignant un bain de sang, Rabbi Yéhochoua ben 'Hanania les en dissuada[7]. Bien que cette époque fût aussi marquée par l'instabilité politique, les juifs ne manquèrent que de peu de construire le Temple. Pourrions-nous en déduire que tel sera le destin du Troisième Temple ? L'architecture du futur et dernier Temple figure dans les prophéties de Yehezkel[8]. Or, les bâtisseurs du Deuxième Temple n'en tinrent pas compte. Pourquoi ? Ils ne voulaient pas construire celui prophétisé par Yéhezkel, mais un Temple temporaire, intermédiaire entre le premier, bâti par Chlomo, et le dernier. Ainsi, celui qui devait s'élever à l'époque de Rabbi Yéhochoua n'était sans doute pas prévu pour être le Troisième et dernier, mais construit selon les mesures du Deuxième Temple, étant en quelque sorte sa continuation. La question concernant le Troisième Temple – s'il était érigé quand la paix serait arrivée ou plus tôt – exige donc d'autres preuves.

[1] Rois I 6,1. [2] Dévarim 12,10. [3] Yéchaya 56,7.  
[4] Divré Hayamim I 22,9. [5] Ezra 4. [6] Hagai 1,1-8.  
[7] Béréchit Raba 64,10. [8] Yéhezkel 40-45.

**Rav Yehiel Brand**

### La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché raconte les multiples supplications qu'il adressa à Hachem afin de pouvoir entrer en Israël.

Ainsi Moché dit : " Fais-moi traverser s'il te plaît et je verrai la bonne terre qui est de l'autre côté du Jourdain..". La Guemara demande : pour quelle raison, Moché voulait-il absolument être sur la terre d'Israël ? Était-ce pour manger de ses fruits ? Et celle-ci de répondre que Moché voulait accomplir les mitsvot liées à la terre d'Israël.

Cependant une question se pose : De quelles mitsvot parlons-nous au juste ? En effet, les mitsvot telles que le prélèvement de la térouma, du

maasser, des prémices..., toutes celles que nous avons l'habitude d'assimiler aux mitsvot dépendantes de la terre, ne sont entrées en vigueur qu'après l'installation sur la terre d'Israël, soit 14 ans après le début de la conquête. S'il en est ainsi, en quoi le fait d'obtenir qu'Hachem le laisse traverser le Jourdain, aurait pu permettre à Moché d'accomplir ces mitsvot ?

Le **Em habanim sémé'ha** répond : Selon le Ramban, bien que nous ayons l'obligation de pratiquer les mitsvot quel que soit l'endroit où nous nous trouvons, leur accomplissement est en mesure d'atteindre leur plénitude et leur sens profond uniquement sur la terre d'Israël. (Le Ramban allant jusqu'à faire remarquer que les patriarches

n'ayant pas reçu encore les commandements divins, respectaient scrupuleusement les mitsvot uniquement sur la terre d'Israël et se permettaient d'y contrevenir en dehors).

Ainsi selon cette vision, lorsque nous parlons des mitsvot étant liées à une dépendance à la terre d'Israël, il est en réalité question de toutes les mitsvot de la Torah et pas uniquement des mitsvot qui ne seront effectives qu'après la conquête et l'installation sur la terre d'Israël.

Dès lors, nous comprenons l'intérêt qu'éprouve Moché dans le simple fait de traverser le Jourdain, pouvant déjà lui permettre d'accomplir les mitsvot dans leur plénitude la plus parfaite.

**G.N.**

Ville	Entrée *	Sortie
Jérusalem	18 : 59	20 : 19
Paris	21 : 17	22 : 32
Marseille	20 : 47	21 : 54
Lyon	20 : 56	22 : 07
Strasbourg	20 : 54	22 : 09

\* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

# N° 350

### Pour aller plus loin...

**1)** Il est écrit (3-23) : «Vaet'hanane el Hachem baète hahi lémor ». Quels enseignements fondamentaux apprenons-nous de ce passouk ?

**2)** Quel groupe de personnes présentes lors de Matan Torah, n'a pourtant pas entendu les 10 commandements (5-1) ?

**3)** Il existe parmi les êtres vivants que Hachem créa, une créature qui se repose chaque Chabbat, quelle est cette créature, et qu'a-t-elle de particulier (5-14) ?

**4)** Il est écrit (5-28) : « Véata po amod imadi vaadabéra élékha ète kol hamitsva véha'houkim véhamichpatim... ». Pour quelle raison Moché devait-il "se tenir debout avec Hachem" ("amod imadi"), lorsqu'Il lui déclara toute la mitsva (kol hamitsva) ? (Que vient inclure le mot « kol » selon une opinion de nos Sages ?)

**5)** Quel rapport y a-t-il entre le mot « é'had » du Chéma, le mot "gan" employé plusieurs fois dans la Paracha de Béréchit, et le mot "Eche" revenant de nombreuses fois dans la paracha de Vaet'hanane (6-4) ?

**6)** Une kavana peu connue est recommandée à avoir lorsqu'on prononce le mot « Chéma » et le mot « Éhad » du Chéma Israël, quelle est cette kavana (6-4) ?

**Yaacov Guetta**

**Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution :**  
[Shalshélet.news@gmail.com](mailto:Shalshélet.news@gmail.com)

# Halakha de la Semaine

## La Tefilat Haderekh

Les Sages nous enseignent que celui qui traverse un endroit fréquenté par les animaux sauvages/brigands doit réciter la Tefilat Haderekh [Berakhot 29b].

Le voyage doit être d'au moins une Parsa, soit 4km (qui sont évalués à 72 min de marche à pied) [Ch.A 110,7. Selon la plupart des décisionnaires, on prend en considération la distance parcourue (Michna Beroura ot 30 ; Caf Ha'hayime ot 54 ; Chevet Halevy 10,21; mais selon d'autres on évaluera en temps, car le danger dépend aussi du temps que l'on met pour parcourir cette distance [Zihrone Yéhouda 42 ; et ainsi rapportent plusieurs décisionnaires selon le principe de Sabal : (Rav Peliame T.2 Y. D Siman 40 ; 'H.O p.365 ; Birkat Hachem T.4 Perek 6,24 ; Or Létsion 14,42. Mais on devra tout de même réciter cette Tefila sans le nom de Hachem)].

### A) Récite-t-on cette bénédiction avec le nom de Hachem?

- Selon le Rambam, il s'agit d'une prière qui se récite sans faire de bénédiction et ainsi est l'avis du Peri 'Hadach , et ainsi est la coutume de certaines communautés. [Alé Hadass 4,14]

- Selon la très grande majorité des Richonim/A'haronim on la récite avec bénédiction, et ainsi est la coutume majoritaire [Caf Ha'hayime 110,13 ; Birkat Hachem T.4 Perek 7 note 25].

### B) Récite-t-on cette bénédiction de nos jours où la crainte des brigands et des bêtes sauvages n'est plus d'actualité?

Selon certains, on ne pourra plus réciter cette bénédiction avec le nom de Hachem [Halikhot Chlomo T.1 p.253 note 14 ; Or Létsion 7,27].

Cependant, la majorité des décisionnaires sont d'avis que l'on pourra réciter cette bénédiction avec le nom de Hachem même de nos jours, étant donné qu'ainsi les Sages instaurent, et que les dangers de la route ne sont pas non plus écartés par les accidents de voitures et cela même si tout au long de la route on rencontre de part et d'autre des maisons se situant à moins d'une Parsa [Or'hote Rabbénou 1 ote 208 au nom du 'Hazon Ich/Techouvote Venhagote T.1 Siman 199; Chevet Halevy 10,21].

### Cette Tefila se récite après être sorti de la ville.

A priori, on attend de parcourir 35 m depuis la dernière maison de la ville avant de la réciter (Ch.A 110,7/Michna Beroura ot 29), de peur de changer d'avis et de faire demi-tour (Beer Cheva Siman 45). Concernant celui qui prend l'avion, il la récitera au moment où l'avion décolle. [Halikhot Chelomo 21,4 ; Voir cependant le Emet Leyaacov note 139 qui écrit qu'on la récitera au moment où l'avion accélère avant de décoller.]

Aussi, on pourra associer le trajet du retour à celui de l'aller si l'on rentre le jour même.

[ 'Hazon Ovadia p.365 ; Or Létsion T.2 p.73]

David Cohen

## De La Torah aux Prophètes

Conformément à ce que nous avons expliqué il y a quelque temps, nous avons lu ces trois dernières semaines des Haftarat en rapport avec la destruction des deux Temples. Mais à partir de maintenant, et ce jusqu'à Roch Hachana, nos Sages se sont inspirés du Maître du monde, qui enjoignit à Ses fidèles prophètes de consoler Son peuple. Raison pour laquelle nous lirons ce Chabbat le quarantième chapitre du livre de Yéchaya qui marque le début de ses paroles de réconfort (tandis que les trente-neuf premiers sont consacrés aux blâmes et aux tragédies). Cette décision prend tout son sens de nos jours où après des milliers d'années d'exil, nous devons continuer à garder espoir qu'un jour, le Maître du monde se souviendra de notre misère et nous vengera de nos oppresseurs.

Yehiel Allouche

# Aire de Jeu

## Jeu de mots

Mes parents envoient chaque année mon grand frère dans les Pyrénées.

## Devinettes

- 1) Citer 3 exemples pour illustrer le fait de ne pas rajouter sur les mitsvot ? (Rachi, 4-2)
- 2) Moché dit : « je vais mourir sur cette terre (Erets Si'hone) et je ne traverserai pas le Jourdain ». Pourquoi rajouter « je ne traverserai pas le Jourdain » puisqu'il a déjà dit « je vais mourir » ? (Rachi, 4-22)
- 3) Comment Hachem a-t-Il montré aux Bné

Israël lors de Matan Torah qu'il était unique ? (Rachi, 4-35)

- 4) À quel endroit les Bné Israël avaient-ils reçu la mitsva d'honorer ses parents ? (Rachi, 5-16)
- 5) À quelle occasion les Bné Israël ont-ils « affaibli » Moché comme une femme ? (Rachi, 5-24)

## Réponses aux questions

1) 4 conditions primordiales sont à respecter afin que nos téfilot soient acceptées par Hachem et portent leurs fruits :

a. « Vaet'hanane » : Ce terme apparenté au terme « ta'hanounim » (supplications) nous enseigne qu'il faut prier comme "un pauvre qui supplie" son bienfaiteur ("ta'hanounim yédaber rach") de subvenir à ses besoins, et non comme quelqu'un qui réclame son dû (car Hachem ne nous doit rien !)

b. « El Hachem » : Ces termes nous apprennent qu'on peut s'adresser directement à Hachem , à sa "Midat Hara'hamim" ("El Havayé"), sans passer forcément par ses Tsadikim (n'étant que des intermédiaires).

c. « Baète hahi » : Cette expression nous enseigne qu'il faut de préférence prier à un "moment précis" ("baète hahi"), un temps de "Ète Ratson" (de grâce divine : Exemples : Après un cours de Torah, à 'Hatsot halaïla, après le "Tikoun 'hatsot").

d. « Lémor » : Ce mot enseigne qu'il faut être très explicite ("léfarech amarav") dans la formulation de ses téfilot. (Or Ha'haïm hakadoch)

2) Les membres du Erev Rav. (Sifté Cohen, Chémot 18-27)

3) A – Cette créature est un poisson portant le nom de Chabtaï

B - Ce poisson quitte le large (les profondeurs de la mer) chaque veille de Chabat à "Beine Hachemachot", pour venir se reposer tout près des côtes (et ne retourne au large qu'à la sortie de Chabat). Un vêtement constitué avec

la peau de ce poisson permet à celui qui le porte de ne pas être transpercé par des flèches ou des lances projetées contre lui ! (Yalkout Réouvéni , Béréchit ote 365 au nom du "Sodei Raza", "Séfer Haéfodi" rapporté par le "Chévet moussar", chapitre 11, ote 81)

4) Car Hachem lui enseigne (en plus de toute la Torah et les mitsvot) la Méguilate "Beit Hamikdach" ; or cette Méguila (qu'inclut le mot « kol ») se doit d'être apprise qu'en étant debout avec Hachem (d'où l'expression "amod imadi") ». (Yalkout Hamakhiri, Mizmor 41, ote 14)

5) Le mot « Éhad » a pour guématria 13 (nombre faisant allusion aux 13 articles de foi et aux 13 Midot hara'hamim de D...). De plus, le mot « gan » apparaît 13 fois dans Béréchit. D'autre part, le mot « Eche » revient 13 fois dans Vaet'hanane. Toutes ces informations font allusion au message suivant : « Tout celui qui veille à avoir les kavanot nécessaires en prononçant le mot «Éhad» (ayant pour guématria 13) sera épargné du « Eche » (rapporté 13 fois) du Guéhinam, et méritera d'appréhender les 13 niveaux du Gan Eden ! (Rabbénou Bé'hayé)

6) Il est recommandé de penser à ces 6 Tsadikim (ayant pour notarikon "chéma" et "é'had") qui ont été prêts à mourir en Kidouch Hachem :

- « Chine » : Chémaria (tsadik qui donna sa vie en Kidouch Hachem lors du "Dor Chmad")
- « Même » : Michael
- « Ayine » : Azaria
- « Alef » : Avraham
- « 'Hète » : 'Hanania
- « Dalet » : Daniel (Gaon de Vilna, "Otsrot habrakha")





# A La Rencontre De Nos Sages

## Rabbi Israël Schapira l'Admor de Bluzow

Rabbi Israël Schapira est né en 1889, à Reischka en Galicie, de l'Admor Rabbi Yéhochoua Schapira de Bluzow. Dès sa plus tendre enfance, on reconnut qu'il était né pour la grandeur. À l'âge de 13 ans, il reçut à la fois la couronne de la Torah et celle de l'enseignement, en étant ordonné Rav par le Maharcham, le Rav de Brejan, qui a témoigné de l'ampleur de sa compréhension de la Torah. Ce fut un petit-fils aimé de son grand-père, l'Admor Rabbi Tsevi Elimélekh, auteur de l'ouvrage « Tsevi LaTsaddik ». Son assiduité dans l'étude de la Torah ne connaissait aucune limite. Il était extraordinairement studieux et servait D.ieu de toute son âme. Après son mariage, il devint Rav de la petite ville de Istrik, proche de Sanuk, qui fut bientôt un centre vers lequel beaucoup se tournaient pour lui poser des questions en Halakha et lui demander conseil. En 1931, avec la mort de son père, il fut couronné pour le remplacer et prolonger la glorieuse dynastie de la maison de Dinow-Bluzow.

Pendant l'Holocauste, il connut les souffrances de l'enfer. Il perdit son épouse, ses enfants et ses petits-enfants. Mais c'est justement là, dans la

vallée des larmes, que ressortit sa personnalité sainte dont tout disait la bonté et la bienfaisance envers ses frères juifs, et il encourageait chaque Juif à mettre sa confiance dans le Créateur du monde et à attendre le salut. Quand il fut sauvé de l'Holocauste, il s'installa à Brooklyn, et eut une grande influence sur la communauté religieuse. Il disait : « La raison pour laquelle je suis resté en vie est que je puisse continuer à raconter aux générations futures ce qui nous est arrivé pendant ces jours-là. » C'était un merveilleux conteur. Ses histoires et ses expressions, qui sortaient d'un cœur pur et saint, rentraient dans le cœur des auditeurs, qui ne les oubliaient plus jamais. En voici une :

**Le puits** : La nuit était sombre et froide dans le camp. Tout à coup, on entendit une voix qui criait : « Tout le monde dehors, celui qui restera à l'intérieur sera fusillé ! » Tout le monde sortit. La voix se fit de nouveau entendre : « Vous vous tenez devant un puits. Celui qui veut rester en vie doit sauter pour passer de l'autre côté du puits. Celui qui ne réussira pas et tombera dans le puits recevra une balle dans la tête. »

À côté du Rabbi de Bluzow se tenait un Juif qui lui était très attaché. Il dit : « Pourquoi sauter, Rabbi ? Asseyons-nous au bord du puits, et attendons la balle qui nous délivrera de cet enfer. » « Non, mon ami, dit le Rabbi. Il est interdit à un Juif de se suicider. »

Le Rabbi ferma les yeux, fit une courte prière et murmura au Juif : « Nous sautons ! » Et au bout d'un instant, ils se retrouvèrent de l'autre côté. « Rabbi ! cria le Juif de bonheur, Je ne peux pas croire que nous soyons en vie ! Par le mérite du Rabbi, D.ieu nous a fait ce miracle. Dites-moi, Rabbi, comment avez-vous fait cela ? » « Comment j'ai fait cela ? répondit le Rabbi, je me suis accroché au mérite de mes ancêtres... Je me suis accroché aux bords du manteau de mon père, de mon grand-père, du père de mon grand-père, et j'ai demandé. Mais dis-moi, mon ami, comment est-ce que toi tu as fait cela ? » « Moi ? répondit le Juif, je me suis accroché au Rabbi... »

Rabbi Israël Schapira quitta ce monde en 1990 à Brooklyn, à l'âge de 100 ans. Son cercueil arriva à Jérusalem. De myriades de gens participèrent aux obsèques de l'Admor. Ce fut un enterrement gigantesque. En accord avec son testament, on ne fit pas d'oraisons funèbres. Le public accompagna le cercueil à pied sur toute la longueur de la rue Méa Chéarim. Au coliel 'Hibat Yérouchalayim, dont l'Admor était président d'honneur, on dit le kadich. Au bout de la rue Méa Chéarim attendaient déjà des dizaines d'autobus, et des milliers suivirent le cercueil en voiture jusqu'au cimetière, au mont des Oliviers, où fut enterré l'Admor de Bluzow.

David Lasry

## Or Letsion

### Le vol (2)

Certaines personnes se permettent d'utiliser à leur avantage les ressources disponibles sur leur lieu de travail, comme des feuilles de papier ou des appels téléphoniques personnels etc. Elles justifient ces actions en considérant que ce n'est pas du vol, car c'est une pratique répandue dans le pays et que tout le monde le fait. Cependant, cette justification n'est valable que si elles ont obtenu explicitement l'autorisation de la faire de la part de leur employeur, sinon il s'agit bel et bien d'un vol. Même si l'employeur ne réagit pas officiellement à

ces comportements dus à la crainte que ces personnes refusent de travailler si des restrictions sont imposées.

Quant à celles qui se trouvent dans un environnement d'études ou de travail qui ne leur convient pas, elles ont la possibilité de chercher un autre endroit. En effet, un employé a la liberté de se rétracter, même en cours de journée (Cf. Baba metsia 10b).

Même si une personne a investi beaucoup d'efforts pour établir un lieu de travail ou d'études, il est possible qu'elle constate des pratiques qui vont à

l'encontre de ses valeurs. Dans ce cas, prétendre que "j'ai fondé cet endroit, comment peut-on agir contre mes convictions ?" n'est pas une argumentation valable. Les actions passées ne justifient pas nécessairement les actions présentes, et si la situation actuelle ne convient pas, il est préférable de chercher un autre lieu. Toutes ces perceptions et autres arguments similaires, où les individus considèrent comme ayant des droits, sont souvent le fruit du Yetser Hara et doivent être remis en question. (Or letsion H&M p.214)

Yonathan Haik

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

## Enigmes

### Enigme 1 :

Qui est le fils de Yermiyah Hanavi ?

### Enigme 2 :

Quel chiffre à 3 chiffres vous donnera la même réponse si vous soustrayez 5 ou divisez par 5 ?



**Rébus:** Scie / ד' / On / Mêlée / Rat / Meaux / Riz Haïe /

### Enigme 1:

Quel personnage du Tanakh, a épousé 2 femmes et chacune avait plus de 40 ans de plus que lui ?

Kalev Ben Yefouné.

Il a épousé Myriam (Sota 12a), et aussi Bitya la fille de Paro (Meguila 13a). Kalev avait 40 ans au moment de l'épisode des explorateurs, Moché avait 80 ans à la sortie d'Égypte, Myriam en avait 6 de plus, et l'épisode des explorateurs est 1 an après la sortie d'Égypte, donc Myriam avait 87 ans. Bitya était plus âgé que Moché qui avait 41 ans de plus que Kalev.

## Réponses Enigmes Devarim N°349

### Enigme 2:

Une opération codée présente des lettres qui correspondent chacune à un chiffre. Chacun des chiffres est représenté par la même lettre et aucun mot dans l'opération ne commence par zéro. Dans la multiplication suivante, que valent donc TRAMS et SMART ?

Opération : 4 x TRAMS = SMART  
TRAMS vaut 21 978 et SMART vaut bien sûr 87 912. L'équation est : 4 x 21 978 = 87 912.



## La Paracha en Résumé

➤ Moché prie, espérant entrer dans le pays que Hachem donna aux Bénéd Israël. Hachem le lui fait voir, lui interdisant toutefois d'y accéder.

➤ Moché poursuit ses recommandations en rappelant la chance du peuple d'Israël au Sinaï d'avoir vu Hachem de ses yeux.

➤ La Torah raconte que Moché sépara trois villes, servant à préserver les auteurs d'homicides involontaires.

➤ Moché détaille l'événement historique que fut le

Don de la Torah.

➤ Moché s'étend sur l'importance de la crainte et de l'amour de Hachem, notamment à travers le Chéma.

➤ La Paracha, dans sa dernière partie, mentionne l'interdit de Avoda Zara, en rappelant la gravité de l'assimilation avec les Goyim.

## Rébus



## La Force d'une parabole

La Torah nous ordonne cette semaine de ne rien ajouter à ce que la Torah ordonne (comme mettre par exemple une 5ème paracha dans les tefilin ou une 5ème espèce dans le bouquet du loulav) ainsi que de ne rien diminuer.

Nous comprenons aisément que diminuer ne se fait pas, mais en quoi le fait d'augmenter serait préjudiciable ? Pourquoi le fait d'en faire plus ne serait-il pas louable ?

Le Maguid de Douvna nous l'explique par une parabole. Réouven a pris l'habitude de se tourner vers son ami Chimone à chaque fois qu'il a besoin d'emprunter quelque chose. C'est parfois une table, parfois des chaises, et Chimone le fait toujours avec plaisir. Cette fois, c'est une marmite qu'il vient emprunter mais curieusement, au moment de la lui rendre, Réouven se

présente avec 2 marmites chez Chimone. Face à l'étonnement de ce dernier, Réouven lui explique que sa marmite a eu un heureux évènement lors de son séjour chez lui et qu'elle a donné naissance à une seconde marmite. Amusé, Chimone ne se fait pas prier pour accepter la seconde marmite. Le lendemain, Réouven vient cette fois lui emprunter de la vaisselle. Chimone qui n'est pas contre le fait d'avoir quelques assiettes en plus, lui prête volontiers 6 belles assiettes. Quelques jours plus tard, c'est un service 12 pièces que Réouven lui ramène pour son plus grand bonheur. Chimone commence alors à prendre goût aux bénéfices de cette maternité miraculeuse et n'hésite pas à présenter à Réouven de lui prêter toutes sortes de choses. Jusqu'au jour où Réouven lui demande pour quelques jours son fameux chandelier en argent. Habituellement une pièce de cette valeur ne se prête pas mais cette fois "le jeu en vaut la chandelle". Il lui

remet donc avec plaisir son chandelier en imaginant déjà l'endroit où il placera bientôt le bébé chandelier. Seulement, après quelques jours Réouven revient et lui annonce que son chandelier est décédé prématurément. Chimone, fou de rage de perdre un objet de cette valeur, lui dit : " A-t-on déjà vu un chandelier mourir ?!" Ce à quoi Réouven lui répond : "Nous n'avons également jamais vu une marmite donner naissance à une autre, et pourtant tu ne t'es jamais opposé à cela. Accepte donc maintenant la perte de ton chandelier".

L'idée est qu'en se permettant d'ajouter à une Mitsva de son propre chef, on s'octroie le droit de pouvoir supprimer une Mitsva selon son gré.

Respecter la Torah à la lettre passe donc par le fait de ne rien supprimer mais aussi de ne rien ajouter.

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Binyamin affectionne particulièrement la Mitsva de réjouir le Hatan et la Kalla. Il a souvent entendu que celui qui accomplissait cette Mitsva avec brio méritera toutes sortes de merveilles. C'est pourquoi il s'efforce d'aller dans les mariages chaque fois qu'il y est invité et cela même s'il est fatigué ou bien occupé. Il ne s'arrête pas là puisqu'une fois dans la salle, il danse avec fougue, organise les rondes, chauffe le public, fait des clowneries et j'en passe. Toute la ville le connaît donc comme le pitre des mariages mais cela ne le dérange aucunement puisqu'il s'agit là d'une magnifique Mitsva qu'il accomplit Léchéim Chamaim (c'est-à-dire en l'honneur de Hachem). D'ailleurs, chaque fois qu'il y a un mariage dans la communauté, il est le premier invité car on sait pertinemment que sa présence apportera de la Simha. C'est pourquoi, un beau jour, son voisin Aaron vient toquer chez lui en lui demandant s'il se rendra le soir-même au mariage de Moché, et Binyamin répond par l'affirmative. Aaron lui donne donc une enveloppe en lui demandant de la remettre au Hatan car il ne pourra s'y rendre ce soir-là mais tient tout de même à lui offrir un cadeau. Binyamin accepte volontiers la mission puisqu'il sait très bien que cela réjouira davantage Moché. Il glisse donc immédiatement l'enveloppe dans sa poche de costume. Le soir-même, alors qu'il vient tout juste d'arriver à la salle, il sort l'enveloppe de sa poche pour la transmettre au Hatan sans plus attendre et surtout sans risquer de la perdre lors de ses acrobaties. Mais lorsqu'il aperçoit ce qui est écrit dessus, cela lui pique les yeux. Aaron a écrit avec une écriture maladroite « je teux souëtte un gren Masal Tov pour ton mariage inssi que bocou de bonhair à toi et ta famme ». Binyamin est donc confronté à un gros dilemme : doit-il donner l'enveloppe telle quelle, ce qui engendrerait une grosse honte à Aaron ou bien ne doit-il pas tenir compte de cela puisqu'Aaron a écrit la lettre sans aucune contrainte et de son plein gré ?

Quand (ou bien qu'en) pensez-vous ?

Le Hafets Haïm écrit que celui qui montre à ses amis la lettre de quelqu'un avec laquelle on peut facilement découvrir que son auteur n'est pas doté d'une grande intelligence, il s'agit là de Lachon Ara. Il prend sa source dans le Passouk où David se plaint de ce que lui a fait son général Yoav. Le Midrash nous apprend que Yoav montra au Sanhédrin la lettre du roi David qui lui demandait de placer Ouria sur le front afin qu'il se fasse tuer et ainsi, le roi David fut dénigré aux yeux du Sanhédrin. D'après cela, il semblerait donc que Binyamin ne doive pas donner cette enveloppe à Moché mais fera passer son contenu dans une autre enveloppe sur laquelle il réécrit le même message sans les fautes. Mais Rav Zilberstein nous éclaire de nouveau par sa lumière. Il nous explique qu'il peut s'agir là de deux situations : soit Aaron est un immigré récent, auquel cas il n'est pas honteux d'écrire de la sorte puisqu'il découvre la langue, soit il est natif du pays et puisqu'il est si choquant d'avoir une telle orthographe, il est logique de penser qu'Aaron est au courant de son problème et sûrement son ami Moché tout autant et qu'il a écrit en connaissance de cause. On pourrait aussi imaginer que derrière ce message se cache une quelconque intention comme par exemple pour faire rire le Hatan et la Kalla lors de leur lecture.

En conclusion, Binyamin aura le droit de donner la lettre avec ces fautes et il n'y aura pas en cela de Lachon Ara puisque soit Moché est déjà au courant des lacunes de Aaron soit il n'a aucune lacune et il s'agit là d'une blague ou d'un autre message.

(Tiré du livre Véaarev Na, tome 4, page 204)

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« Vaethanan (j'ai imploré) Hachem... » (3/23)

**Rachi écrit :** « L'expression "Hanoun" dans toute la Torah signifie "cadeau gratuit". Bien que les Tsadikim auraient pu faire dépendre de leurs bonnes actions, ils ne demandent de Hachem qu'un cadeau gratuit. Parce que Hachem lui avait dit "vehanoti (J'accorderai la grâce) à qui J'accorderai grâce" (Chemot 33/19) alors Moché lui parla avec l'expression "vaethanan"... »

**On pourrait se demander :** Les commentateurs demandent : la Guémara (Brakhot 10) dit : « Rabbi Yohanan dit au nom de Rabbi Yossi ben Zimra : Tout celui qui fait dépendre sa Téfila (prière) de son mérite, on fera dépendre la réalisation de sa Téfila du mérite des autres. En effet, lorsque le prophète Yechayahu ben Amots annonça au roi Hizkiya qu'il allait mourir de sa maladie, ce dernier pria et demanda à être sauvé par ses mérites : "...souviens-toi ce que j'ai marché devant Toi avec vérité..." (Melakhim 2,20/3) Et Hachem lui répondit qu'il allait le sauver par le mérite des autres : "Et Je protégerai... par le mérite de David Mon serviteur". Il en ressort que nos "Hakhamim disent qu'à son niveau, on a reproché au roi Hizkiya d'avoir fait dépendre son sauvetage par ses mérites alors comment Rachi peut-il dire « bien que les Tsadikim auraient pu faire dépendre leur demande de leurs bonnes actions » ?

**Les commentateurs répondent ainsi :** Rachi ne veut pas dire que les Tsadikim pourraient prier en invoquant leur propre mérite mais qu'ils ne préféreraient pas agir ainsi. Rachi veut plutôt dire que les Tsadikim pourraient prier en invoquant le mérite des autres et être répondus grâce à leur mérite, comme dit également Rabbi Yohanan au nom de Rabbi Yossi ben Zimra : Tout celui qui fait dépendre sa Téfila du mérite des autres, on fera dépendre la réalisation de sa Téfila de son propre mérite à l'image de Moché où après le Eguel (faute du veau d'or), il pria en faisant dépendre du mérite des autres : "Souviens-Toi d'Avraham, d'Yits'hak et d'Israël Tes serviteurs" (32/13) Et on a fait dépendre la réalisation de sa Téfila du mérite de Moché : "Et il a parlé de les détruire si ce n'était pas pour Moché..." Mais puisque finalement leur demande sera réalisée par leur propre mérite, ce qui pourrait diminuer leur mérite, les Tsadikim préfèrent demander un cadeau gratuit.

**On pourrait également proposer la réponse suivante :** Rachi dit que Hizkiya est tombé malade trois jours avant que Sanheriv arrive pour conquérir Yéroushalaïm et il a donc prié pour deux choses : pour que Yéroushalaïm soit protégé et pour guérir. Or, les commentateurs font remarquer que Hachem a fait dépendre la réalisation de sa Téfila que sur la partie de protéger Yéroushalaïm. En effet, concernant sa guérison : « ...J'ai entendu ta Téfila et J'ai vu tes larmes, voilà Je te guéris » (2,20/5) et concernant Yéroushalaïm : « ...Je protégerai cette ville-là pour Moi et David Mon serviteur... » (2,20/6) On peut en déduire que c'est uniquement pour une demande pour le tsibur (public) qu'on ne doit pas invoquer son propre mérite mais celui des autres, mais pour une demande personnelle, on pourrait invoquer son propre mérite.

**Cela pourrait s'expliquer ainsi :** On ne peut pas pour

une demande pour le Tsibur invoquer son propre mérite même si c'est réellement vrai car le fait de s'exprimer ainsi, cela sous entendrait "mon mérite est tellement grand qu'il pourrait sauver tout un peuple" et cela apparaîtrait comme un signe d'orgueil, chose que Hachem déteste. Ainsi, si Hachem sauve le peuple, il le fera dépendre des autres pour ne pas laisser penser que "c'est grâce à mon mérite que le peuple a été sauvé" car Hachem ne veut pas donner raison à une personne qui montre un signe d'orgueil et ne veut pas donner son approbation à cette manière de s'exprimer (nous parlons de manière générale et dans le cas de Hizkiya nous essayons de comprendre les paroles de nos "Hakhamim, mais évidemment cela est à prendre relativement à son niveau extrêmement grand qu'on ne peut même pas imaginer) alors que si une personne demande en invoquant le mérite des autres, cela apparaîtrait comme un signe de modestie, chose que Hachem apprécie particulièrement et il aura plaisir à faire dépendre la réalisation de sa Téfila par son mérite car Hachem élève les gens modestes jusqu'au ciel.

Tout ceci est valable pour une demande concernant le tsibur mais pour une demande personnelle comment invoquer le mérite des autres pour soi-même, comment utiliser le mérite des autres à des fins personnelles et d'un autre côté, comment faire une demande sans invoquer des mérites. C'est donc plus légitime d'invoquer ses mérites pour une demande personnelle, c'est pourquoi il n'a pas été reproché à Hizkiya d'avoir demandé sa guérison grâce à ses mérites.

Ainsi, Moché Rabbenou désire entrer en Erets Israël qui paraît une demande personnelle donc Rachi dit qu'effectivement Moché aurait pu invoquer ses propres mérites mais Hachem a appris à Moché après le Eguel qu'il est possible de prier sans invoquer aucun mérite, juste en tant que "cadeau gratuit".

Et là Rachi dit que Moché Rabbenou nous apprend un enseignement extraordinaire. En effet, on aurait pu légitimement penser que bien qu'il soit possible de demander à Hachem un "cadeau gratuit", il est tout de même préférable d'invoquer ses mérites car cela aurait certainement plus de poids. Et là Moché nous apprend que c'est le contraire. En effet, désirent ardemment entrer en Erets Israël, en dernier recours, la 515<sup>ème</sup> Téfila, Moché va utiliser l'ultime Téfila, la Téfila la plus puissante qui est le cadeau gratuit car quand une personne dit à Hachem "Il n'y a que Toi qui peut me sauver" et ressent qu'il n'a aucun recours et que sa seule solution c'est la bonté infinie de Hachem, c'est la Téfila la plus puissante.

Ainsi, quand une personne invoque ses mérites, elle se sent rassurée car elle est "armée" et a des arguments. Ce sentiment atténue quelque part la puissance de Téfila alors qu'une personne qui sent qu'elle n'a plus rien, même plus d'argument pour prier et ressent qu'il ne reste plus du tout aucune solution, si ce n'est un cadeau gratuit de Hachem et qu'elle s'en remet totalement à la bonté infinie de Hachem, c'est la Téfila la plus puissante. Et cette Téfila est tellement puissante que Hachem dut couper Moché Rabbenou « ...ne continue pas à Me parler encore de cela » (3/26)

« Un cœur brisé et abattu, Elokim, Tu ne le dédaignes point » (Téhilim 51/19)

Mordekhai Zerbib